



RÉSIDENCES D'ARTISTES

Le projet culturel de VOCE s'ancre dans l'idée que la création musicale contemporaine, dans ce qu'elle a de plus innovante, n'est pas nécessairement l'apanage des capitales ou des agglomérations, et qu'elle peut, voire qu'elle doit, s'ancre dans un territoire rural pourvu que celui-ci soit riche d'une tradition musicale forte, comme c'est le cas en Balagne et plus largement en Corse.

Le centre se positionne à la croisée de la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel, constitué par des siècles de pratiques musicales dites « traditionnelles » ou « anciennes » en Corse et en Méditerranée, et de la création sonore contemporaine dans ce qu'elle peut avoir de plus novateur, en termes d'harmonie, de timbres ou de textures mais aussi en termes d'écoute et d'expérience. Nous pensons l'innovation artistique comme le fruit de rencontres étonnantes, diagonales et lointaines. En privilégiant des approches transdisciplinaires, notre volonté est de favoriser l'hybridation des formes d'art et des répertoires. Nous entendons également participer à déstigmatiser ce que l'on nomme « tradition » en redonnant toute sa densité et son intensité à des pratiques et techniques créatrices qui ont été enfermées et étouffées dans la case du « folklore ».

CONDITIONS D'ACCUEIL

Le CNCM VOCE accueille en résidence dans ses installations à Pigna (Corsica) des musicien.nes, compositeur.rices, artistes et compagnies dans le cadre de leur projet de création musicale. Un projet artistique peut être accueilli à n'importe quelle étape de sa création. Tout projet musical ou pluridisciplinaire avec la musique comme élément fondamental, peut être réalisé dans le cadre d'une résidence artistique. **Les résidences sont accueillies au cours de l'année, sauf en période estivale, pour une durée d'entre 3 et 15 jours.** La période de résidence aboutira dans une **restitution** ouverte et gratuite pour le public local qui aura lieu à l'Auditorium de Pigna.

Dans le cadre de l'accueil de Résidences, **le CNCM VOCE propose :**



Centre National de Création Musicale – Fabbrica Culturale VOCE, 20220 Pigna

Association agréée Entreprise solidaire d'utilisé sociale

Membre de Futurs Composés, réseau national de la création musicale

SIRET : 411 239 114 00019 – APE : 9001Z – TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE : FR 59 411 239 114

Licences d'Entrepreneur de Spectacle 1-2-3 / PLATESV-R-2023-000985 / PLATESV-R-2023-001014 / PLATESV-R-2023-001013



- Un accompagnement logistique, administratif et juridique, au besoin, pour la réalisation de la résidence ;
- La prise en charge des transports de port à port de préférence* ;
- La pension complète de l'équipe artistique ;
- La mise à disposition de l'Auditorium di Pigna et des salles de musiques du centre ;
- Une prestation adaptée de régie par un technicien-son et un technicien-lumière ;
- La mise en place d'un temps réservé à la médiation culturelle sous forme de présentations, discussions ou échanges avec des publics locaux ;
- L'invitation aux événements du centre (concerts, conférences, ateliers, etc.) durant la période de résidence
- La captation en format audiovisuel de la restitution de résidence, mise à disposition de l'équipe artistique pour un usage non-commercial. (TROUVER TEXTE MP)
- Le règlement de la SACEM ou SACD

*Des conditions particulières de prise en charge des transports peuvent être définies au cas par cas : défraiements, transport en train jusqu'aux ports de départ, transport aérien, location de véhicule, etc.

Toutes les résidences accueillies par le CNCM VOCE sont associées à une démarche de coproduction simple, et peuvent être associées à une production totale, une commande musicale ou à une diffusion.

POSTULER

Pour être traité et accepté, un dossier de demande de résidence complet devra comprendre :

- Formulaire de demande de résidence rempli
- Dossier de présentation détaillé du projet artistique
- Eléments de communication :
 - Tout visuel disponible du projet (affiche, teaser vidéo, logo, bannière...)
 - Photos HD (artiste, scène, projet, répétitions...), dont (si possible) 1 verticale + 1 horizontale (bonne qualité)



Centre National de Création Musicale – Fabbrica Culturale VOCE, 20220 Pigna

Association agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale

Membre de Futurs Composés, réseau national de la création musicale

SIRET : 411 239 114 00019 – APE : 9001Z – TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE : FR 59 411 239 114

Licences d'Entrepreneur de Spectacle 1-2-3 / PLATESV-R-2023-000985 / PLATESV-R-2023-001014 / PLATESV-R-2023-001013



- Vidéo (liens YouTube, live, teaser, captation ou autre)
- Extraits sonores, etc.

En cas de contenu trop lourd, merci de nous faire parvenir un lien d'un service d'envoi (WeTransfer, GrosFichiers ou autre) à l'adresse mail indiquée plus bas.

SELECTION

Les demandes de résidence seront étudiées par le directeur artistique du centre, Jérôme Casalonga, selon les critères suivants :

- La pertinence du concept principal du projet
- La faisabilité pratique et technique
- La qualité artistique du projet
- Le parcours créatif de l'équipe artistique

Une attention particulière est portée aux projets dont la démarche aurait un lien ou une influence particulière vis-à-vis du projet culturel du CNCM Voce, de la population locale, de la scène artistique actuelle de la région ou du patrimoine matériel ou immatériel corse. Le centre est également attentif à la représentation et à la place des femmes dans le monde culturel artistique. Par ce fait, nous accordons de l'importance dans le choix de nos résidences à l'égal accès des femmes et des hommes à notre structure.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Toutes les demandes de résidence doivent être adressées à l'adresse : info@voce.corsica
- Pour l'année 2025, toutes les demandes doivent parvenir au centre avant le 1er septembre 2024.



Centre National de Création Musicale – Fabbrica Culturale VOCE, 20220 Pigna

Association agréée Entreprise solidaire d'utilisée sociale

Membre de Futurs Composés, réseau national de la création musicale

SIRET : 411 239 114 00019 – APE : 9001Z – TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE : FR 59 411 239 114

Licences d'Entrepreneur de Spectacle 1-2-3 / PLATESV-R-2023-000985 / PLATESV-R-2023-001014 / PLATESV-R-2023-001013



Formulaire de demande de résidence

1. Intitulé du projet :

2. Descriptif complet du projet :

3. Dates souhaitées (merci de proposer au moins 3 périodes) :

4. Équipe complète (artistes, compagnie, producteur, ...) : avec pour chaque personne les informations suivantes :
 - Numéro de téléphone
 - Adresse mail
 - Date de naissance
 - Numéro carte d'identité ou de passeport

5. Besoins techniques :



Centre National de Création Musicale – Fabbrica Culturale VOCE, 20220 Pigna

Association agréée Entreprise solidaire d'utilisée sociale

Membre de Futurs Composés, réseau national de la création musicale

SIRET : 411 239 114 00019 – APE : 9001Z – TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE : FR 59 411 239 114

Licences d'Entrepreneur de Spectacle 1-2-3 / PLATESV-R-2023-000985 / PLATESV-R-2023-001014 / PLATESV-R-2023-001013



6. Budget prévisionnel et subventions

Merci de nous faire parvenir le budget dans un fichier Excel.

7. Conditions de voyage sous le format suivant :

Nom	Prénom	Ville de départ	Ville de retour	Moyen de transport	Extra-seat Lxlxh + poids

8. Demandes particulières :



Centre National de Création Musicale – Fabbrica Culturale VOCE, 20220 Pigna

Association agréée Entreprise solidaire d'utilisée sociale

Membre de Futurs Composés, réseau national de la création musicale

SIRET : 411 239 114 00019 – APE : 9001Z – TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE : FR 59 411 239 114

Licences d'Entrepreneur de Spectacle 1-2-3 / PLATESV-R-2023-000985 / PLATESV-R-2023-001014 / PLATESV-R-2023-001013